

MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISE (P.1/2)

ENJEUX

Cette formation permet :

- De comprendre le dispositif de mise à disposition et le distinguer des contrats de sous-traitance
- D'optimiser la mise à disposition avec une offre d'accompagnement associée au sein de son EA

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Connaître le cadre réglementaire pour mettre en œuvre la mise à disposition dans son EA
- Savoir distinguer mise à disposition et contrat de sous-traitance
- Connaître les possibilités d'une offre d'accompagnement associée à la mise à disposition

PROGRAMME

Les différentes opérations impliquant une mise à disposition de personnel :

- Sous-traitance et prestation de service
- Prêt de main d'œuvre et mise à disposition de personnel
- Critères de licéité avant et après la Loi Cherpion
- Focus sur la notion de caractère lucratif appréciée pour les EA :
 - Dans les opérations de sous-traitance
 - Dans les opérations de mise à disposition de personnel

Les conséquences sur la sécurité juridique des différentes opérations :

- De sous-traitance de salariés d'une EA
- De mise à disposition de salariés d'une EA

90% de satisfaction stagiaires

PUBLIC

Dirigeants, direction, cadres et fonctions support d'entreprises adaptées

PRÉREQUIS

Absence de prérequis

DURÉE

3,5 heures

NOMBRE DE PARTICIPANTS

8 minimum / 12 maximum

MISE À DISPOSITION ET CONTRATS D'ENTREPRISE (P.2/2)

MODALITÉS D'ACCÈS

 Cette formation peut être effectuée en **inter** et en **intra-entreprise**. Elle est réalisable en **100% présentiel**, **100% distanciel** et en **format hybride** (en inter : la modalité est imposée selon la programmation de(s) session(s))

Nous entendons par distanciel, des possibilités **synchrones** (tout se passe en même temps pour tous les stagiaires) et **asynchrones** (les stagiaires ne sont pas tous en même temps en formation)
Nous entendons par **hybride**, un mixte du présentiel et du distanciel.

MÉTHODES DISPENSÉES

- Méthodes expositives, démonstratives et transmissives
- Un support de formation illustré est remis à chaque participant

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Suivi des apprentissages en cours de formation et remédiation
- Évaluation des acquis en fin de formation

DÉLAIS D'ACCÈS

- En inter-entreprise : en fonction de l'agenda
- En intra-entreprise : nous contacter pour étudier toute demande



BON À SAVOIR

En intra : la formation peut être adaptée à votre besoin sur la base de ce programme.

TARIFS*

Adhérent UNEA : 350 €

Non adhérent UNEA : 475 €

*Tarif par personne – non assujetti à la TVA

Seuls 25% de ce tarif reste à votre charge, sans démarche de votre part

ACCESSIBILITÉ

- Formation ouverte à tous
- Besoins d'adaptation pour les personnes en situation de handicap étudiés à la demande



Des questions sur la formation ?

Contactez-nous au 09.67.50.59.71
ou par mail academie@unea.fr

75% du coût de cette formation est pris en charge par le ministère du Travail



**MINISTÈRE
DU TRAVAIL,
DE L'EMPLOI
ET DE L'INSERTION**

*Liberté
Égalité
Fraternité*